



RAPPORT D'ACTIVITÉS MI-PARCOURS 2019

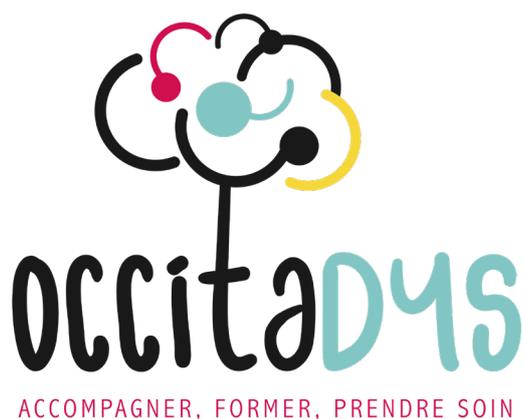


TABLE DES MATIERES

DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS	3
BILAN FINANCIER	10
ANNEXES	13





DEROULEMENT DES ACTIVITES

Entre mars et mai, nous avons poursuivi l'accompagnement avec l'agence IPSO-FACTO qui a continué de nous accompagner dans la définition d'une organisation interne structurée et efficiente (en annexes le dernier compte-rendu d'Ipso-Facto)

Nous avons notamment travaillé sur les besoins et l'organisation du travail de la coordinatrice administrative, des outils et moyens de communication à mettre en place pour faciliter la coordination de l'association.

Les autres thématiques abordées ont été les suivantes :

- les délégations
- la communication
- l'installation de la gouvernance
- la rédaction d'une charte
- la relation aux différents territoires.

Projets de prévention : langage écrit / langage oral / calcul

Des entretiens ont eu lieu pour le recrutement des deux orthophonistes qui seront en charge des deux projets de prévention.

Valérie Katkoff a été recrutée et a pris son poste à mi-temps en tant que chargée de mission langage écrit et calcul le 6 mai. Nathalie Massol, orthophoniste en libéral à Cornebarrieu, devient référente et soutien dans cette mission.

Isabelle Barry, orthophoniste au CRTLA de Toulouse devient référente de la mission langage oral.

Ces projets de prévention ont pour objectif le développement de projets de prévention sur les difficultés d'acquisition du langage oral et du langage écrit.

Les missions sont les suivantes :

- Définir les objectifs avec un groupe de travail Education Nationale (pour la mission langage écrit)
- Faire un travail de recherche et de recensement auprès des orthophonistes de la région, de projets innovants ou expérimentaux (0-5 ans et CP/CE1)
- Elaborer une fiche projet pour le lancement et la mise en place d'un ou de plusieurs de ces projets innovants ou expérimentaux au niveau du territoire
- Recherche de partenaires financiers

Concernant la mission « calcul », un groupe de travail a été mis en place. Il est co-piloté par 2 orthophonistes : Mugnette Cardonnet-Camin et Eva Mougel. Son objectif est d'implanter régionalement le diagnostic et la prise en charge sur le modèle du triple code. Ses missions sont :

- définir les actions prioritaires à soutenir
- établir une planification sur le long terme
- développer des outils
- organiser des formations
- rechercher des financements

Trousse pédagogique

Un groupe de travail, piloté par Emmanuelle Marizy, psychologue, s'est constitué pour réfléchir à la mise en place d'une trousse pédagogique contenant des outils matériels et pédagogiques à disposition des enseignants et à destination des enfants à besoins éducatifs spécifiques.

Ce groupe est pluriprofessionnel : orthophonistes, orthoptiste, ergothérapeute, enseignants, psychologues, psychomotricien, médecins de l'éducation nationale. L'APEDYS (association de parents) a également souhaité rejoindre le groupe de travail.

Le contenu de la trousse commence à prendre forme, notamment en ce qui concerne le matériel « tout prêt » que sera fourni aux classes pilotes. La prochaine étape est d'en chiffrer le coût.

Très rapidement, un point sera fait sur les logiciels et les liens internet qui seront ajoutés à la trousse.

Un questionnaire a été envoyé aux enseignants pour lesquels 250 retours ont été enregistrés. Le dépouillement de ces questionnaires a commencé, ce qui permettra au groupe de travail d'affiner ses choix dans le contenu de la trousse.

Article 51

Objectif principal : proposer un nouveau mode d'organisation et de financement des soins pour les premiers et seconds niveaux de recours pour les troubles des apprentissages en région Occitanie.

Un projet d'expérimentation en 4 objectifs :

- Une lisibilité du cheminement entre les différents niveaux de recours pour les familles
- Un nouveau mode d'organisation et de financement des bilans pluridisciplinaires de second recours grâce à un financement au parcours pour les patients et leurs parents
- Une structuration de l'offre de premier recours sur la région Occitanie
- Une réduction des inégalités d'accès aux soins rééducatifs ou en psychologie à l'issue des évaluations hors-nomenclature CPAM (soins en psychomotricité, ergothérapie, psychologie, neuropsychologie)



La version pré finale de la lettre d'intention a été adressée le 8 avril au responsable ARS des dossiers article 51 pour la région Occitanie.

Courant juin, notre dossier sera soutenu devant la commission nationale ARS - Article 51, puis la lettre d'intention validée (synopsis et amendement en annexes), notre projet sera intégré dans l'accélérateur de projet de cette même commission nationale. Le 18 juillet prochain, l'équipe d'Occitadys se rendra à Paris pour travailler aux côtés de la CNAM, de l'ARS et du Ministère de la Santé sur une méthode de travail, des outils adaptés, des conseils, et des questions sur des sujets plus techniques (économie de la santé, juridique ou médical...).

Rencontres parlementaires et Assemblée Nationale

Thiébaud-Noël Willig et l'APEDYS ont multiplié les rencontres parlementaires au niveau régional pour leur demander leur soutien politique. Ont été rencontrés les députées suivantes : Monique Iborra (Tournefeuille), Elisabeth Toutut-Picard (Muret) et Corinne Vignon (Balma). Des rencontres sont programmées avec Aurélien Pradier et Marie-Christine Verdier-Joucla.

Une journée de travail a été organisée le 27 mai à l'Assemblée Nationale. Elle a regroupé des parlementaires, la secrétaire d'état au handicap, Madame Sophie Cluzel, un représentant du défenseur des droits, ainsi que des représentants des familles et des professionnels autour des troubles spécifiques du développement et des apprentissages.

Sophie Cluzel n'a pas vraiment ouvert de perspectives sur un dispositif spécifique pour les personnes présentant des troubles Dys. Cependant le dispositif de repérage précoce TSA/TND ne répond pas vraiment à cette catégorie d'enfants, notamment par la limite d'âge du dispositif à 6 ans.

Organisation des JER

La Journée d'échanges régionale organisée par l'ARS et l'IREPS Occitanie aura lieu le 19 novembre 2019 à Carcassonne. La thématique sera la suivante : les troubles du neurodéveloppement de 3 à 6 ans : comment les repérer précocement et agir au mieux pour le bien-être de l'enfant ? (sous forme de conférences plénières et tables rondes)

Locaux temporaires

Occitadys loue actuellement et depuis le 6 mai dernier des locaux à Compans Caffarelli, au 7ème étage de l'immeuble Atria (entrée par l'hôtel Mercure).

Nous sommes toujours en recherche de locaux en partage avec les réseaux RPO (Réseau Périnatalité Occitanie), Reivoc (Réseau régional pour favoriser la prise en charge de l'interruption volontaire de grossesse et la contraception en région Occitanie) et SRA (Structure régionale d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients).



Congrès Occitadys

Un congrès scientifique d'Occitadys se déroulera à Montpellier (Salle Rabelais) les 13 et 14 septembre 2019. Cet évènement sera l'occasion de faire découvrir les actions d'Occitadys et des professionnels sur la thématique des troubles des apprentissages et du développement.

Ce projet est piloté par Vincent HENRY, pédopsychiatre au SMPEA du CHU de Montpellier.

La gestion des inscriptions se fait sur le site Hello Asso.



Conseil scientifique

Voici la composition actuelle du conseil scientifique :

- Aurélie TAUNAI, ergothérapeute
- Céline LEWANDOWSKI, psychomotricienne
- Isabelle BARRY, orthophoniste
- Stéphanie IANNUZZI, psychologue
- Jean-Claude NETTER, pédiatre
- Yves CHAIX, neuropédiatre
- Thiébaud-Noël WILLIG, pédiatre
- Vincent HENRY, pédopsychiatre
- Sophie CHAMINADE, pédiatre



Plan de formation

- 2 séminaires de 2 jours sur la BMT-i
 - pluriprofessionnel
 - sur Toulouse et Montpellier (en partenariat avec l'AFREE Montpellier)
 - dates : 10 & 11 octobre 2019, 6 & 7 février 2020
- Formations BMT-a
 - sur 1 journée
 - pour les médecins premier recours
 - dates : février 2019 à Toulouse, septembre 2019 à Nîmes
 - Villes potentielles : Rodez, Tarbes, Auch, Perpignan, Montpellier, Béziers/Narbonne, Albi
 - Co-organisation AFPA-Occitadys – AFREE
- Formations cognition mathématique
 - sur 2 jours
 - pour les orthophonistes et neuropsychologues
 - 6 villes : Rodez, Toulouse, Tarbes, Perpignan, Montpellier, Nîmes
 - Co-organisation Occitadys – URPS Ortho – Equipe locale

Un dossier de demande d'agrément a été déposé auprès de l'ANDPC. Occitadys est officiellement reconnue depuis mai 2019 comme organisme pouvant dispenser des formations DPC et porte le numéro 9203. Une demande DATADOCK est en cours.



Plan de communication

• **Objectif principal** : Optimiser la reconnaissance d'Occitadys en tant qu'association porteuse de projets sur les troubles dys en région Occitanie.

• **Objectifs stratégiques** :

- Déployer la notoriété de la nouvelle association
- Exalter les missions et les valeurs d'Occitadys
- Promouvoir les projets scientifiques et pédagogiques portés par les professionnels
- Développer un sentiment d'appartenance à l'association (adhérents et salariés)

• **Publics cibles** :

Cibles prioritaires :

- Les professionnels adhérents (médicaux, paramédicaux, psychologues, enseignants)
- L'éducation nationale (recteurs, inspecteurs, enseignants, médecins, psychoscolaires...)
- Les usagers (les parents et les enfants dys)

Cibles secondaires - public professionnel, institutionnel et financier :

- Les professionnels prospects
- Les partenaires publics et privés
- Les donateurs/financeurs existants et potentiels

• **Plan d'actions**

Objectif 1 : Déployer la notoriété de la nouvelle association (et accroître le nombre d'adhérents)	
Publics cibles : Parents / Professionnels adhérents / Professionnels prospects / Donateurs et financeurs / Partenaires publics et privés	
Message : Communiquer sur ce qu'apporte et propose la nouvelle association <u>Occitadys</u>	
Actions	Moyens/outils
Faire connaître et rendre visible la nouvelle association	Identité visuelle (logo, charte graphique)
	Page internet temporaire
	Site Internet
	Plaquette généraliste
	Page Facebook
	Journées scientifiques <u>Occitadys</u>
	Invitation de correspondants presse aux événements (journées <u>Occitadys</u> , conférences...)

<p>Objectif 2 : Exalter les missions et les valeurs de ce réseau</p> <p>Publics cibles : Parents / Professionnels adhérents / Professionnels prospects / Donateurs et financeurs / Partenaires publics et privés</p> <p><i>Message : Communiquer sur les atouts de l'association et pourquoi en faire partie</i></p>	
Actions	Moyens/Outils
Sensibiliser les professionnels adhérents (médicaux, paramédicaux, institutions ...) aux actions et missions d'Occitadys	Plaquette généraliste
	Publications Facebook régulières
	Campagnes E-mailing
Montrer que Occitadys est une entité de référence dynamique et fédératrice assurant la cohérence de l'ensemble des opérateurs professionnels qui la composent	Vidéos/Photos de présentation du réseau
	Organigramme photo
	Annuaire professionnels (sous forme de carte) sur le site internet
Mobiliser des donateurs et financeurs à travers des partenariats et projets spécifiques	Dossier de mécénat / appels à projet
	Plaquette, emailing
	Publications Facebook

<p>Objectif 3 : Promouvoir les projets scientifiques ou pédagogiques portés par les professionnels</p> <p>Publics cibles : Parents / Professionnels adhérents / Professionnels prospects / Donateurs et financeurs / Partenaires publics et privés</p> <p><i>Message : Communiquer sur le contenu des projets des différents professionnels spécialisés dans les troubles des apprentissages et du neurodéveloppement</i></p>	
Actions	Moyens/outils
Faire connaître à toutes nos cibles les projets portés par les professionnels	Newsletter
	Publications facebook
	Site Internet
	E-mailing
	Rédaction et diffusion de communiqués de presse

Objectif 4 : Développer un sentiment d'appartenance à l'association	
Publics cibles : Professionnels adhérents / Parents / salariés / Partenaires publics et privés adhérents	
Message : Rassembler autour des valeurs de cette nouvelle association	
Actions	Moyens/Outils
Créer une culture commune pour les adhérents et les salariés de l'association en les informant sur l'activité de l'association	Charte réseau
	Règlement intérieur ou accords d'entreprise
	Newsletter/Lettre interne
	Rapport d'activité annuel
Fédérer les équipes en renforçant leur appartenance au nouveau réseau	Création d'un organigramme numérique
	Equipe de coureurs au Marathon de Montpellier, de Toulouse ...
	Evénements fédérateurs (journée team-building et repas)

Tous les moyens et outils indiqués en rose ont déjà été créés et mis en place.

Le site internet Occitadys a été lancé en mai. Le prestataire est une agence intégrante (formation de demandeurs d'emploi) située à Saverdun en Ariège. La page temporaire du site (avec accès aux adhésions, inscriptions aux congrès et site FFDYS) a été créée sur : <http://www.occitadys.fr/>



BILAN FINANCIER

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/05/2019	Exercice N-1 31/12/2018 7	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 181	4 294	112	2,62
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	4 907	4 400	508	11,54
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & IN	726	106	620	584,91
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 266		2 266	
27500000 CAUTION REGUS	2 266		2 266	
Total II	6 447	4 294	2 154	50,16
AUTRES CREANCES	147 404		147 404	
42100002 Rémun. WILLIG Thiébaud-Noël	879		879	
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	146 525		146 525	
DISPONIBILITES	39 056	85 645	46 589	54,40
51200000 CAISSE D'EPARGNE	38 956	85 645	46 689	54,51
51210000 LIVRET CAISSE D'EPARGNE	100		100	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 399	763	2 636	345,50
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 399	763	2 636	345,50
Total III	189 859	86 408	103 451	119,72
TOTAL GENERAL	196 306	90 702	105 604	116,43

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/05/2019	Exercice N-1 31/12/2018 7	Ecart N / N-1	
			Euros	%
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)				
Total I				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 770	3 330	5 440	163,36
40100000 FOURNISSEURS	3 355		3 355	
40810000 FACTURES NON PARVENUES	5 415	3 330	2 085	62,61
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 893	6 034	1 141	18,91
42100000 PERS REMUNERATIONS DUES		2 641	2 641	100,00
42820000 DETTES PROV. CONGES PAYES	112		112	
45100000 URSSAF	2 740	2 487	253	10,18
45702000 COTISATIONS RETRAITE	1 255	774	481	62,13
45703000 COTISATIONS PREVOYANCE	399	89	310	346,32
45811000 FPC	133	42	90	212,51
45820000 CHARGES SOC. CONGES PAYES	58		58	
46700000 IMPOTS ET TAXES	176		176	
AUTRES DETTES	182 643	81 338	101 305	124,55
19400000 FONDS DEFIS S/SUB FONCT.	182 643	80 874	101 770	125,84
46710000 FRAIS CADARROU DMLIE		166	166	100,00
46720000 FRAIS THIEBAUT WILLIG		299	299	100,00
Total IV	196 306	90 702	105 604	116,43
TOTAL GENERAL	196 306	90 702	105 604	116,43

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Chiffre d'affaires NET				
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	146 525	99 410	47 115	47,39
7400100 SUBV. FONCT REGION M.P.	146 525	99 410	47 115	47,39
AUTRES PRODUITS	1	0	1	559,09
75004000 PROD. DIVERS DE GESTION	1	0	1	559,09
Total des Produits d'exploitation	146 526	99 410	47 116	47,40
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	14 462	9 407	5 055	53,73
60630000 FOURN. ENTRET. PETIT	41	6	35	571,20
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	31	2 208	2 177	98,60
61100000 SOUS-TRAITANCE GENER.	226	90	136	150,67
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	1 360		1 360	
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	27		27	
62140000 PERSONNEL MIS A DISPOSITION	5 346		5 346	
62260000 HONORAIRES	3 240	6 840	3 600	52,63
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENT.	46		46	
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 080	44	1 036	NS
62510000 IK EMILIE CABARROU	612	120	493	411,30
62511000 IK TN WILLEG	575		575	
62520000 VOYAGE DEPL. DIRECTION	335		335	
62530000 VOYAGES DEPL. INTERVENANTS EXT	392		392	
62570000 RECEPTIONS	104	30	74	246,80
62610000 FRAIS HEBERGEMENT	87	24	63	268,31
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	157	12	145	NS
62810000 ABONNEMENT MICROSOFT	69		69	
63820000 ABONNEMENT ADOBE	734	34	700	NS
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	133	42	90	212,51
63330000 PARTICIPAT. EMPLOYEUR FPC	133	42	90	212,51
SALAIRES ET TRAITEMENTS	21 696	6 429	15 267	237,49
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	21 457	6 429	15 029	233,79
64120000 CONGES PAYES	132		132	
64140000 IND. & AVANTAGES DIVERS	106		106	
CHARGES SOCIALES	7 845	2 552	5 293	207,38
64500000 VARIATION CS/CONGES PAYES	59		59	
64510000 COTISATIONS URSSAF	5 840	1 995	3 845	192,80
64530000 COTISATIONS RETRAITE	1 446	468	977	208,66
64533000 PREVOYANCE	310	89	220	246,32
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	192		192	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	620	106	514	484,91
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	620	106	514	484,91
AUTRES CHARGES	101 771	80 874	20 897	25,84
65000000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	1		1	
68940000 ENGAGEMENTS A REALISER	101 770	80 874	20 896	25,84
Total des Charges d'exploitation	146 526	99 410	47 116	47,40

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Résultat d'exploitation				
Résultat courant avant impôts				
Total des produits	146 526	99 410	47 116	47,40
Total des charges	146 526	99 410	47 116	47,40
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)				

EVALUATION FINANCIÈRE



CHARGES		Prévision	Réalisation au 31-05-19	%	PRODUITS		Prévision	Réalisation au 31-05-19	%
Charges directes					Ressources directes				
60 - Achat		0,00	297,00		70 - Vente de produits finis, de marchandises, de prestations de services				
Achats matières et fournitures			72,00		73- Dotations et produits de justification				
Autres fournitures					74- Subventions d'exploitation	0,00	148 525,00	0%	
Prestations de service			225,00		Etat	0,00	148 525,00		
61 - Services extérieurs		0,00	1 387,00		ARS		148 525,00		
Locations			1 300,00		Conseils Régionaux(aux)	0,00	0,00		
Entretien et réparation					Conseils Départemental (aux)	0,00	0,00		
Assurance									
Documentation			27,00						
62 - Autres services extérieurs		0,00	12 777,00						
Rémunérations intermédiaires et honoraires			8 588,00						
Publicité, publication			1 080,00		Commune(s), Communautés de Communes ou d'Agglomération:	0,00	0,00		
Déplacements, missions			2 018,00						
Services bancaires, autres			1 093,00		Organismes sociaux (CAF, etc. à détailler):	0,00	0,00		
63 - Impôts et taxes		0,00	132,00						
Impôts et taxes sur rémunération			132,00		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)				
Autres impôts et taxes					L'Agence de services et de paiement (emplois aidés)				
64 - Charges de personnel		0,00	29 351,00		Aides privées (fondation)				
Rémunération des personnels			21 457,00		Autres établissements publics				
Charges sociales			7 788,00		75 - Autres produits de gestion courante	0,00	0,00		
Autres charges de personnel			105,00						
Congés et charges sociales à payer			101,00		756 - Cotisations				
65 - Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		758 - Dons manuels - Mécinat				
					76 - Produits financiers				
66 - Charges financières					77- Produits exceptionnels				
67 - Charges exceptionnelles					78 - Reprises sur amortissements et provisions				
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées			102 390,00		79 - Transfert de charges				
69. Impôt sur les bénéfices (IS): Participation des salariés									
I. Charges indirectes réparties affectées au projet					I. Ressources propres affectées au projet				
Charges fixes de fonctionnement									
Frais financiers									
Autres									
TOTAL DES CHARGES		0,00	148 525,00		TOTAL DES PRODUITS	0,00	148 525,00		
Excédent prévisionnel (bénéfice)					Insuffisance prévisionnelle (déficit)				



ANNEXES





DLA Régional Occitanie Compte-rendu d'intervention Final*

Consultante	Association bénéficiaire
Ipsos Facto	Occitadys (P'titMip)
Représentée par Agnès Kabantchenko	représentée par Emilie Cabourou Dr Noël Thiebaut Willig Dr Sophie Chaminade
N° Convention 2017-05	
Temps d'intervention total 24 H en présentiel	Nombre de séances : 8

Rappel des objectifs visés dans le cahier des charges :

- Accompagner le groupe de travail dans la définition d'une organisation interne structurée et efficiente.

Méthodologie employée pour la réalisation de l'accompagnement :

- Accompagnement du CA de l'association à la structuration du projet associatif et la définition des moyens :
 - o Réunion du groupe de travail
 - o Appui à la rédaction du projet associatif
 - o Recueil des attentes auprès des membres du CA
- Accompagnement de l'équipe projet (président et salarié) à la définition d'un cadre de fonctionnement (outil, communication...).

Thèmes principaux abordés ; par séance :

N°	Thèmes
1	Prise de connaissance du projet
2	Cadrage de l'accompagnement
3	Réunion du CA : projet associatif
4	Élaboration du projet associatif (valeur, mission...)
5	Complément projet
6	Finalisation du projet associatif et plan d'action
7	Appui à l'organisation interne (outils)
8	Bilan

Principaux acquis de la mission en vue de la pérennisation de son projet :

- Définition du projet associatif
- Établissement d'un plan d'action
- Appui à la structuration.

Difficultés rencontrées lors de la mission : /

Points restant à travailler par l'association pour pérenniser son projet :

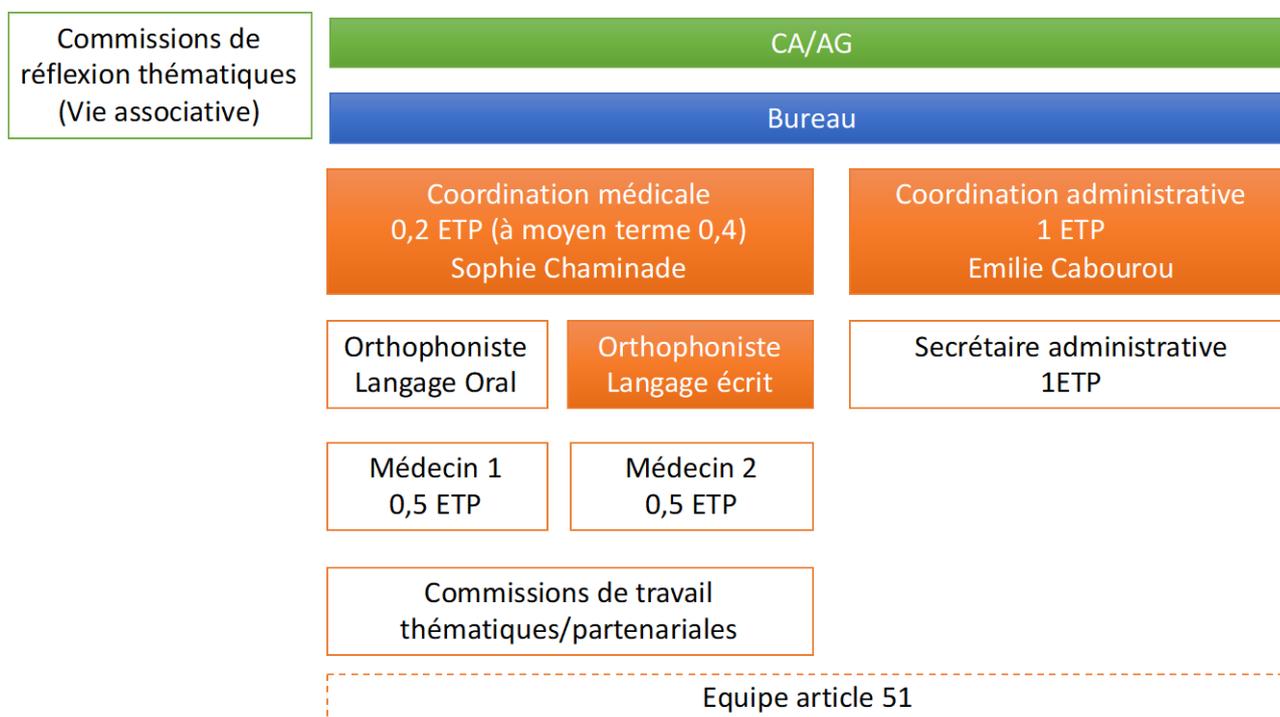
- Mettre en œuvre le projet associatif et les différents axes
- Compléter l'équipe
- Formaliser les documents cadre
- Organiser les commissions (vie associative et de travail)

Nb : le rythme de 4 réunions annuelles du CA n'est pas réaliste : proposer 2 réunions à minima à l'AG (changer les statuts).

Plan d'action défini avec l'association pour la pérennisation de son projet :

- Description et objectif général (f. tableau ci-dessous)

Organigramme (carré fond blanc : non recruté)



Les liens entre les personnels de coordination et l'équipe sont des liens fonctionnels.

Le cas échéant, l'autorité et la responsabilité incombe au bureau et le Président d'Occitadys.

Le fonctionnement en mode projet est privilégié.

Les personnes physiques et morales investies dans les commissions thématiques de travail sont défrayées de leur temps de présence et des frais de mission.

Tableau des projets

Projet	Acteurs partenaires	structures	Objectifs
Prévention Langage Oral	Isabelle Barry Animation des groupes de travail	CRTLA	Référencer sur le territoire l'existant Harmoniser les pratiques
Prévention langage écrit	Mise en œuvre Occitadys – relation avec orthophoniste Occitadys Recrutement d'une ortho et d'une supervision par une orthophoniste (Occitanie Ouest) Invitation à titre permanent au CA	CRTLA	Référencer sur le territoire l'existant Harmoniser les pratiques Constituer un groupe de travail avec l'EN
Structuration du 1 ^{er} et second recours	Sophie Chaminade	Occitadys	Recenser les ressources existantes Réseau TSAP existant Collecte de données démographiques (bassin de pop.)/Ressources Cf. Cartosanté (données ARS) Identifier les besoins de formation Cf. Interactions avec les projets prévention langage écrit ; langage oral Accord URPS ML : Décliner les principes pour l'accès aux MG
Trousse pédagogique	Emmanuelle Marisy Neuropsychologue (TCC) Cheffe de projet	Libéral	Outil à destination des enseignants et des enfants à besoins éducatifs spécifiques (faire petite fiche par trouble) Travail avec l'EN
Article 51	Sophie Chaminade	Occitadys + Bureau	Dispenser des soins sur les territoires à partir des centres de compétences (ticket santé) Organiser le 1 ^{er} et sd recours (4,5 millions d'euros)
Mission calcul	Rémy Martel (CRTLA Tarbes) ; Muguette Cardonnet-Camin (inviter à titre (Orthophoniste – Montpellier) Nathalie Formary (Orthophoniste- CTRLA Toulouse) JC Netter	CRTLA	Groupe de travail mission calcul

cf. les éditions Belin pour édition de livres adaptés Dys

Plan d'action défini avec l'association pour la pérennisation de son projet :

Etapes	Etape 1 Echéance	Etape 2 Echéance	Etape 3 Echéance	Etape 4 Echéance
Objectifs	Organisation des commissions et groupes thématiques (septembre)	Article 51- Promotion de l'ARS/ FIR et CPAM Si acceptation du projet : Définition de la définition d'un « panier de soins » avec la réalisation de la prestation d'actes par un prestataire	AG du 13 septembre : Présenter et valider le cadre Occitadys : - Fonctionnement (Règlement intérieur) - Charte - Convention	Formaliser les projets Initier la démarche d'évaluation
Moyens		En dehors des budgets relatifs aux actes (financements assurance maladie), Ingénierie de projet confiée à Occitadys : 2 à 4 ETP : Fonction de coordinateur(s) d'entrée dans le dispositif : aide à l'adressage Étude technique et financière afin de rendre compte de l'expérimentation et étudier sa pérennisation Accès aux soins : Prescription médicale qui adresse le parcours de soins (pré diagnostic fonctionnel)	Charte : Document cadre fixant les principes et les référentiels Occitadys (Référentiel HAS ; Référentiel neurocognitif) La trame pourra être le document précepte de la notion de référent (l'Art.51) Elle est un engagement au respect des bonnes pratiques professionnelles/qualité des soins. Nb : La signature de la charte peut être un prérequis pour conventionner avec les professionnels engagés sur un parcours de soins. L'adhésion à Occitadys ne vaut pas « labellisation ». Règlement intérieur Il complète les statuts. Dans le cas d'Occitadys, le besoin porte sur la rédaction d'un règlement fixant le	Formaliser des fiches projets sur une trame commune à des fins d'information, de présentation (y compris au Comité scientifique) et de suivi. Démarche d'évaluation 3 modalités sont à prévoir : Compte rendu de l'activité (bilan, suivi fiche projet) Résultats obtenus : en lien avec l'activité, les projets (ex : nb de professionnels formés et satisfaction des professionnels actions issues des commissions, ...) Impact : Afin de disposer d'un T0 et analyser à moyen terme les effets de l'action d'Occitadys : une enquête portant sur les pratiques et les besoins auprès d'un échantillon de professionnels est proposée (cf. stagiaire Master Santé publique, DU
			cadre de fonctionnement des salariés, d'autant qu'Occitadys n'a pas de convention collective. (horaires, congés, confidentialité, sanction, utilisation du matériel, remboursement des frais, ...) Conventions Établissement de convention de partenariat, de prestation, de formation. Tarif des formations (à voter CA et AG) Formation à l'initiative prix coutant à l'initiative d'Occitadys : 350 euros TTC/ la demi-journée	...). 4 (cf. RPO sur les fiches d'évaluation des connaissances formation),
Résultats attendus par étape		Accès aux soins Résultats de l'expérimentation sur de nouveaux modes de financement « parcours de l'enfant » Faire monter en compétences le premier recours (prescription éclairée) 2 parcours-types : complexes et très complexes	Fonctionnement clair, formalisé et partagé interne et externe	Rendre compte et mesurer les effets d'Occitadys sur l'évolution des pratiques

- Veille documentaire et réglementaire : Mettre à disposition du réseau une sélection d'articles, publications et informations (site internet).
- Vie associative : lors de la journée de congrès Occitadys (dont AG), faire un appel à candidature pour que se constituent des commissions thématiques issues des propositions des adhérents de l'association, ces commissions sont des espaces de réflexions autonomes, à différencier des commissions de travail thématiques animées et organisées par rapport aux axes du projet. Elles présentent leur réflexion et proposition lors de l'AG.
- Développement du E-learning – 2020
- Projet de recherche.

Avis du / de la consultant(e) : Points forts / points faibles du projet, évaluation des perspectives de pérennisation

L'association dispose d'une légitimité d'action dans le champ des troubles spécifiques des apprentissages et du langage de par ses membres, sa convention avec l'ARS et l'inscription de sa mission dans le projet régional de santé.

Constituée récemment, et poursuivant les activités associées précédemment au réseau de santé périnatalité P'titMip, l'association a structuré son cadre d'action à travers le projet associatif.

La montée en charge de l'équipe (coordinatrice administrative, coordinatrice médicale et orthophonistes) est en cours.

Elle a posé les principes forts : action pour l'ensemble des acteurs du réseau, avec l'objectif de maillage du territoire et d'accompagnement des professionnels sans substitution ni ingérence.

L'expérimentation d'un financement d'un « panier de soins » au parcours dans le cadre de l'Article 51 représente un levier pour Occitadys et rejoint complètement les orientations du projet associatif : organisation graduée des recours, montée en compétences et accès aux soins.

Elle est confrontée cependant à plusieurs éléments qui sont à observer :

- L'étendue régionale (13 départements) avec le besoin de s'appuyer pour conduire ses actions et atteindre les objectifs sur les centres de références et de compétence : une fonction d'appui projet / ingénierie de projet par Occitadys peut être de nature à favoriser cette mise en réseau.
- Un manque de professionnels sur certains territoires, des délais administratifs longs (MDPH) pouvant être des freins à l'accès aux soins (en ce sens, le rôle d'Occitadys est de repérer ces besoins, et d'intervenir en coresponsabilité).
- A ce titre, une augmentation de la coordination médicale de 0,2 à 0,4 ETP est une prévue au 4^e trimestre 2019 ou au 1^{er} janvier 2020.
- Des coordinations administrative et médicale distantes géographiquement (Toulouse et Albi) qui nécessitent dans cette année de structuration une tenue régulière des réunions d'équipe et des outils partagés ;
- Enfin pour donner une lisibilité d'Occitadys, la communication est en cours de structuration (site internet, logo...).

Une première action régionale (congrès – AG) le 13 septembre sera de nature à favoriser la connaissance d'Occitadys par ses membres et d'enclencher la dynamique.

Préconisations :

- Augmenter les moyens humains :
 - o Temps de coordination médicale, secrétaire assistante formation à court terme
- Rédiger les documents cadres.

* NB : *Compte-rendu à adresser au DLA et à l'association*



Lettre d'intention/ projet de cahier des charges
Parcours de santé TSLA Occitanie



PRIORITE OPERATIONNELLE DU PRS

AMELIORER LE REPERAGE PRECOCE DES TROUBLES DU DEVELOPPEMENT ET DES

APPRENTISSAGES :

PARCOURS DE SANTE TSLA OCCITANIE : SYNOPSIS

Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages : TSLA

- ✚ -Ils touchent 6% d'une classe d'âge (1% de troubles sévères), à savoir plus de 4 000 enfants naissant annuellement en Occitanie
- ✚ Les troubles spécifiques touchent le langage oral (anciennes dysphasies), le développement des coordinations (antérieurement dyspraxies), les apprentissages de lecture, d'orthographe et de la cognition mathématique (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie) et les capacités d'attention : trouble déficit de l'attention avec/sans hyperactivité (TDA/H).
- ✚ Le diagnostic est fait avec un retard de 2 à 8 ans, et les familles sont en difficultés pour obtenir le diagnostic précis, pouvoir bénéficier des soins et des aménagements pédagogiques
- ✚ Les familles sont démunies dans le parcours de soins pour les troubles les plus sévères (environ 3 100 d'entre eux) nécessitant dans une prise en charge pluridisciplinaire.
- ✚ L'absence de financement des actes non pris en charge par l'Assurance Maladie majore les inégalités socio culturelles et économiques face à ces troubles, avec un retentissement en vie durant.

Le **parcours de santé Troubles spécifiques du langage et des apprentissages publié en 2018 par la HAS** a défini en 2018 les niveaux d'organisation des soins mais sans organiser les modalités d'application ni le financement, qui sont confiées aux Agences Régionales de Santé.

Le **dispositif Parcours de santé TSLA Occitanie** a pour objectif de tester sur une région de 6 millions d'habitants ce nouveau mode d'organisation des soins en premier et en second recours, avec un mode de financement permettant à toutes les familles d'y accéder.

Le projet d'expérimentation **Parcours de santé TSLA Occitanie** est composé de 4 volets :

- 1) Permettre aux familles d'accéder simplement au bon niveau d'expertise grâce à des coordonnateurs de parcours
- 2) Donner accès aux familles aux bilans en psychomotricité ou en ergothérapie pour les enfants présentant un seul trouble touchant les compétences praxiques (coordination des gestes)
- 3) Donner accès partout dans la région aux bilans pluridisciplinaires pour les troubles complexes (environ 3 100 enfants par an), en finançant l'intégralité des dépenses.
- 4) Expérimenter dans deux départements un financement des soins rééducatifs par les ergothérapeutes, psychologues et l'accompagnement psychologique (actuellement non remboursés par l'assurance maladie)

Le projet **Parcours de santé TSLA Occitanie** est porté par Occitadys, et fait l'objet d'une lettre d'intention déposée au titre du dispositif des expérimentations pour l'innovation en santé, du Ministère des Solidarités et de la Santé et la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)





PRIORITE OPERATIONNELLE DU PRS
AMELIORER LE REPERAGE PRECOCE DES TROUBLES DU DEVELOPPEMENT ET DES APPRENTISSAGES :

PARCOURS DE SANTE TSLA OCCITANIE : AMENDEMENT 1

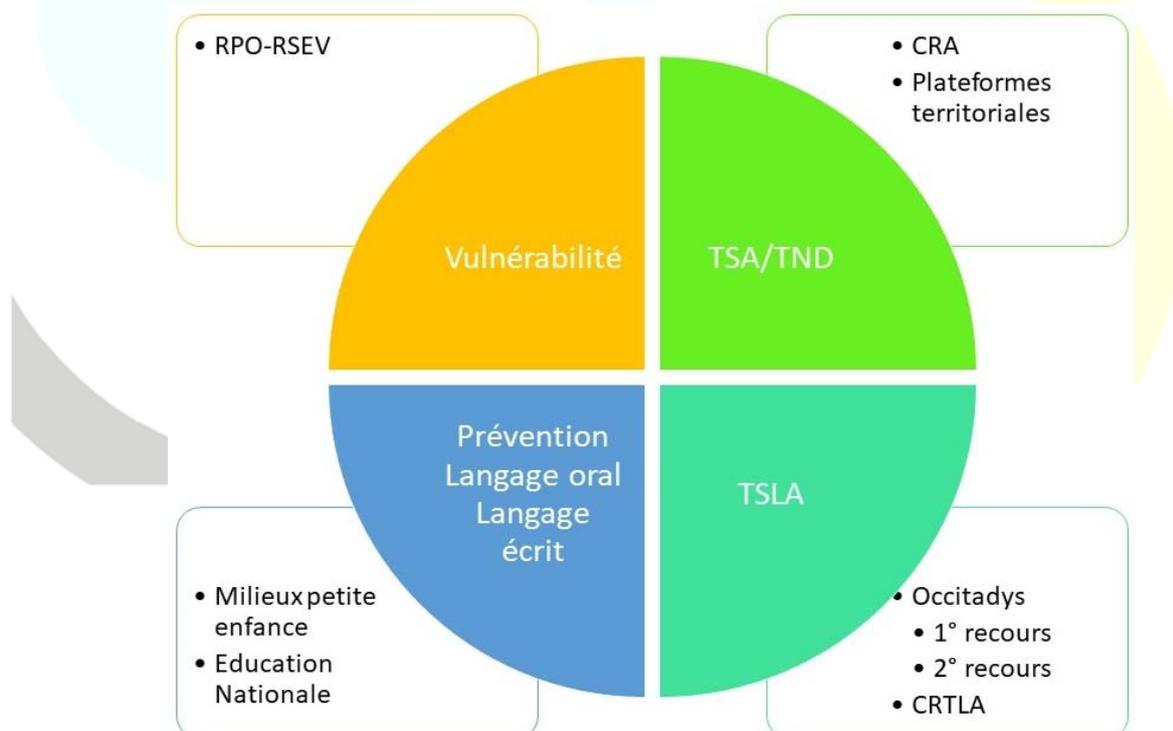
Préambule

- ✚ - **Le Parcours de santé TSLA Occitanie** est un des supports régionaux contribuant à la politique d'école inclusive, en permettant à l'ensemble des enfants d'accéder à un diagnostic pluridisciplinaire, base de la définition des réponses à leurs besoins.
- ✚ Il traduit à l'échelle de la région une gouvernance intégrée associant les acteurs des différents dispositifs médicaux, médico sociaux et pédagogiques, dans une articulation déclinée spécifiquement au niveau de chaque territoire.
- ✚ Il apporte aux familles et aux institutions ainsi qu'aux financeurs une lisibilité sans redondance ni dispersion.
- ✚ Il permet d'apporter à l'échelle de la région la mise en œuvre des recommandations HAS sur le parcours de santé TSLA, en complément avec les plateformes de repérage TSA/TND définies au niveau national, apportant ainsi dans le cadre de l'expérimentation en vraie grandeur des bases pour d'autres politiques de santé et d'organisation des soins.
- ✚ Il s'accompagne de l'élaboration des outils d'évaluation des structures participantes.

En réponse à la demande formulée au niveau national, nous avons retravaillé à l'occasion du conseil d'administration d'Occitadys, et affiné certains points du projet.

Le **Parcours de santé TSLA Occitanie** est en complémentarité avec les autres dispositifs régionaux et avec les approches développées en mesures de prévention.

Quatre axes de travail existent en effet sur notre région.



PRIORITÉ
OPÉRATIONNELLE

N°4

- Les plateformes de repérage précoce TSA/TND sont dévolues aux enfants jusqu'à six ans, et elles recevront de fait des enfants principalement entre 18 mois et six ans, présentant des signes d'alerte vers un trouble du neuro développement. Leur cadre est bien défini, plusieurs dossiers régionaux sont déjà acceptés ou en passe de l'être, et Occitadys est de fait en relation avec les différents porteurs de projet, dans une approche synergique. Nous n'aurons donc pas de fait de rôle ni de redondance sur cette approche de forfait précoce.
- Le réseau de périnatalité RPO RSEV est dévolu aux enfants présentant des signes de vulnérabilité, soit du fait de l'histoire ante ou péri natale, soit du fait de situations psychosociales, d'intoxications ante natales. Son rôle est un rôle de suivi prospectif d'une population prédéfinie entre la naissance et l'âge de sept ans dans le but de dépister des trajectoires développementales défavorables, et de proposer des mesures de correction avant constitution de réels troubles. Il s'interface donc naturellement avec le parcours TSLA qui lui prendra alors le relai pour les enfants chez qui un trouble complexe se dévoile, et également en fin de leur dispositif, après l'âge de sept ans.
- Les mesures de prévention des difficultés de développement du langage oral en milieu petite enfance ou d'acquisition du langage écrit en CP-CE1 sont construites dans une collaboration à l'échelle de la région avec les structures d'accueil des enfants pré scolaires, puis avec l'Education Nationale. Ces mesures sont en amont du parcours de santé TSLA Occitanie et ne sont pas concernées par la lettre d'intention. Elles font en revanche bien partie des mesures retenues dans le PRS 2018-2023 et seront donc implémentées en parallèle par Occitadys.
- Le **Parcours de santé TSLA Occitanie** trouve donc naturellement sa place à la fois en relai des plateformes de repérage TSA/TND après 6 ans, sur les troubles dont le diagnostic intervient habituellement plus tard, dans un maillage territorial structuré du premier et du second recours, en application régionale du Parcours HAS auquel nous avons pu collaborer.

Nous apportons **trois améliorations** à la lettre d'intention **Parcours de santé TSLA Occitanie**.

- Nous proposerons en effet aux plateformes départementales TSA/TND de mutualiser les dispositifs d'entrée de parcours pour les enfants après six ans, en redéployant nos postes de coordonnateurs d'entrée de parcours sur les plateformes du territoire correspondant, dans un souci de clarté, d'homogénéité, de lisibilité, et afin d'éviter de disperser les financements sur des structures parallèles. Certains des porteurs de projet des plateformes d'Occitanie nous ont déjà d'ores et déjà donné un accord de principe.
- En ce qui concerne les montants des dérogations tarifaires, nos approches sont très convergentes avec les dispositions prises au sein des plateformes TSA/TND, et nous veillerons à ne pas induire de distorsion à ce niveau, avec là encore une possibilité de mutualisation du circuit de gestion avec les plateformes.
- Enfin, et apport important, nous élaborerons à l'échelle de la région Occitanie la méthodologie d'évaluation interne à chaque équipe, sur la méthodologie du Patient Traceur selon les recommandations de la HAS 2014, ce qui permettra à la fois au sein de chaque équipe un monitoring à partir de leur file active, et une amélioration continue des dispositifs. Cette application Patient Traceur Parcours de santé TSLA Occitanie apportera également aux contrôleurs externes du dispositif la base de données évolutive permettant de vérifier la pertinence du dispositif et des sommes engagées. Cette application sera dans un second temps proposée à disposition des équipes au niveau national pour une auto évaluation couplée à une évaluation externe. La méthodologie d'évaluation sera donc bien centrée sur la fonctionnalité et les bénéfices réels, et complètera les mesures d'activité et d'impact, les approches épidémiologiques et les mesures de satisfaction.

Référence : Le patient-traceur en établissement de santé. Méthode d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Guide méthodologique HAS. 2014

Le projet **Parcours de santé TSLA Occitanie** est porté par Occitadys, et fait l'objet d'une lettre d'intention déposée au titre du dispositif des expérimentations pour l'innovation en santé, du Ministère des Solidarités et de la Santé et la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)